

Direction Générale des Douanes



NOTE DE SERVICE N° 97 / DGD/DU 02 AVR 2015
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Changement de dénomination.

Réf. : Courrier Necotrans/GETMA-CI n° DT/TMI/M003/GC/2015
du 02/03/2015.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que, conformément à la correspondance visée en référence, la **Société Gestion Ivoirienne de Transport Maritime et Aérien (GITMA)**, a changé de dénomination pour s'appeler désormais **GETMA-CI** en conservant le même Compte Contribuable n° **9905240 T**.

En conséquence, les obligations de la Société **GITMA** vis-à-vis de l'Administration des Douanes, sont transférées d'office à la société **GETMA-CI**

J'invite tous les services à mettre à jour leurs registres respectifs pour tenir compte de cette situation.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Col. Major Issa COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National